

Réduire les déchets avec les artisans et commerçants



Principe : La Semaine Européenne de la Réduction de Déchets peut être une bonne occasion de lancer cette action qui pourra se dérouler sur toute une année.

Cette action est également l'occasion de toucher une cible encore trop rarement mise à contribution dans la sensibilisation à la prévention : les commerçants et artisans de votre collectivité.

Les objectifs

- ▶ Sensibiliser les artisans et commerçants à la prévention des déchets dans leur activité quotidienne.
- ▶ Les amener à réaliser concrètement certains gestes de prévention en fonction de leurs secteurs d'activité.
- ▶ Valoriser auprès du grand public les gestes choisis par les artisans commerçants par des actions de communication (affiches, etc.).
- ▶ Sensibiliser les consommateurs aux comportements à adopter pour réduire leurs déchets.

Durée de l'action

- ▶ **Préparation** : 1 semaine ou plus, selon la forme de l'action choisie --> formation bénévoles, élaboration des outils de communication...
- ▶ **Rencontre des artisans** : 30 min à 2 h par artisan ou 1 h de réunion publique.

Matériel

- ▶ Valoriser auprès du grand public les gestes choisis par les artisans commerçants par des actions de communication (affiches...)
- ▶ Supports de communications (affiches, logo, autocollants...)
- ▶ Questionnaires à remettre aux artisans.

Déroulement de l'opération

1. Préparation, mise en place de partenariats

- ▶ Lister les artisans et commerçants susceptibles, sur le territoire, de s'inscrire dans la démarche (s'aider par exemple des pages jaunes).
- ▶ Etablir, si possible, des partenariats (contacter la chambre des métiers et de l'artisanat, les collectivités, l'ADEME, FNE....). Plus la démarche sera soutenue par des partenaires multiples, plus elle gagnera en visibilité.
- ▶ Prévoir de communiquer dans la presse locale sur le lancement de l'opération.
- ▶ Prévoir des supports de communication adaptés (affiches, autocollants, newsletter...).
- ▶ Former les bénévoles à l'enjeu de la prévention des déchets, réfléchir ensemble aux gestes de prévention à proposer aux artisans/commerçants et à la forme de la proposition (questionnaire global ? listes par métier ?).

2. Présentation du projet aux artisans

- ▶ Planifier et organiser une réunion collective d'information sur la démarche.
- ▶ Faire une démarche de porte à porte, accompagnée de la distribution d'une lettre explicative de l'action. Prendre éventuellement rendez-vous avec les artisans pour le diagnostic de leur activité s'ils le souhaitent.

3. Diagnostics personnalisés (étape facultative, selon le temps disponible)

- ▶ Réaliser le diagnostic personnalisé de l'activité du commerçant en valorisant les gestes qu'il fait déjà (sans savoir forcément qu'il fait de la prévention) et lister avec lui les gestes qu'il pourrait entreprendre.

4. Engagement

- ▶ Proposer à l'artisan de s'engager sur certains gestes (à l'aide d'une liste de propositions concrètes) et formaliser cet engagement par la signature d'une « charte ».

5. Communication

- ▶ Distribuer des supports de communication aux artisans engagés sur certains gestes entrepris (ex. affiches « votre artisan s'engage pour produire moins de déchets »)

6. Suivi de l'opération

En savoir plus

- ▶ Site de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : www.reduisonsnosdechets.fr / www.ewwr.eu
- ▶ Site d'outils et d'exemples sur la prévention des déchets : <http://optigede.ademe.fr/>
- ▶ Site de l'association France Nature Environnement: <http://preventiondechets.fne.asso.fr/fr/En-savoir-plus/>

